

S'INSCRIRE AUX FORMATIONS DU CNFPT

- Compléter toutes les rubriques du bulletin d'inscription (écrire en majuscules d'imprimerie).
- Faire valider le bulletin par votre chef de service et par votre service formation qui transmet votre inscription à la délégation régionale.

Le CNFPT s'est engagé dans une démarche éco-responsable. A partir de 2014, les inscriptions s'effectueront uniquement en ligne par l'intermédiaire des services formation des collectivités territoriales. Ce bulletin d'inscription est à utiliser par l'agent territorial uniquement dans sa relation avec son employeur.

ATTENTION

La réception par le CNFPT de votre inscription ne vaut pas acceptation au stage. Après clôture de la période d'inscription, le conseiller formation responsable de l'action étudie l'ensemble des candidatures reçues et opère une sélection afin de constituer des groupes pédagogiquement cohérents.

En cas de désistement, il est impératif de prévenir la délégation régionale dans les meilleurs délais.

Le bulletin d'inscription sur www.cnfpt.fr

Pour chaque stage, vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription, celui-ci sera en partie renseigné. Vous n'aurez plus qu'à compléter les autres rubriques et à le retourner auprès de votre service formation.

MOBISTAGE : un service en ligne d'aide aux déplacements vers les lieux de formation du CNFPT

À disposition de tous les stagiaires et intervenants

Ce service vous propose les moyens de transport en commun disponibles ainsi que les covoiturages possibles pour vous rendre en formation. Votre adresse mail est indispensable à l'utilisation de ce service.

En savoir plus sur : www.cnfpt.fr > rubrique Se former > Informations pratiques pour venir en formation

Nom : Prénom :

OBJECTIFS DE LA DEMANDE DE FORMATION - ne pas remplir s'il s'agit d'une formation d'intégration.

Fonctions exercées et description succincte de vos activités :

.....
.....

Quelles sont les raisons qui motivent votre candidature ?

.....
.....

Avis du chef de service

.....

Avis du responsable formation

.....

Pour les inscriptions prises à titre payant (formation payante par nature ou inscription effectuée pour une personne ne relevant pas de la fonction publique territoriale), le présent bulletin vaut **bon de commande**.

Le règlement se fera uniquement par mandat administratif sur la base des tarifs actuellement en vigueur.

Soit :€ x jour(s) =€ net.

PARTIE VALANT CONVENTION DIF

La demande d'inscription est faite dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF) : ☐ oui ☐ non

Si oui, merci de compléter les rubriques suivantes pour que ce bulletin ait valeur de convention entre l'agent territorial et son employeur.

Caractéristiques du DIF utilisé pour cette action :

Nombre d'heures capitalisées par l'agent avant l'action :	heures
Nombre d'heures « DIF » mobilisées pour l'action :	heures
Le cas échéant, nombre d'heures demandées par anticipation du droit :	heures
Le cas échéant, nombre d'heures devant être réalisées et indemnisées hors temps de travail	heures

La demande actuelle d'utilisation du DIF : ☐ est la première, ☐ fait suite à un premier refus.

PAR LA PRÉSENTE, L'AGENT ET L'AUTORITÉ TERRITORIALE CONFIRMENT LEUR ACCORD SUR LE CHOIX ET LES MODALITÉS DE L'ACTION DE FORMATION.

Le/la stagiaire	Le/la responsable hiérarchique (Facultatif)	L'autorité territoriale
Date :	Nom, prénom :	Nom de la collectivité :
Signature		
	Qualité :	Nom, prénom du signataire :
	Signature	
		Qualité du signataire :
		Date :
		Signature et cachet de la collectivité